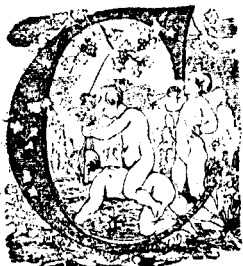


LE MARIAGE PAR TESTAMENT.



“ETAIT au commencement du règne de Louis XVI. Les mœurs pures du nouveau roi chassaient les vices de la cour, comme le soleil levant disperse les brouillards du matin.

Le jeune comte Hector de Lagny, attaché à la maison de Marie-Antoinette, cavalier de la plus belle mine et du plus grand avenir, se distinguait parmi les gentilshommes qui secondaient les bonnes intentions du roi et de la reine.

Le lendemain de l'exil de Mme. Dubarry, il se battit en duel avec un champion de la favorite, et lui mit six pouces d'acier dans le corps. M. de Cernac (tel était le nom de celui-ci) guérit de sa blessure, mais ne songea plus qu'à se venger de M. de Lagny. Aidé d'un certain chevalier de Nainville, ancien ami de Cagliostro, et qui passait pour tricher au jeu, il attira le comte dans une partie de pharaon et le ruina de fond en comble, le jour même où il devait payer un régiment qu'il venait d'acheter.

Louis XVI gronda un peu M. de Lagny, et le plaignit sincèrement; puis, bien qu'il ne payât plus les dettes de ses gentilshommes, il lui proposa, par exception, d'acquitter les siennes. Mais le comte refusa cet onéreux privilège, et quitta la cour, ruiné, désespéré, regretté de tous.

Un mois après, il languissait d'ennui et de remords chez un de ses parents dans un humble manoir de Normandie, lorsqu'il reçut d'un inconnu, M. Du Perron, une lettre qui le mandait à Paris pour affaire très-grave.

Il part, il arrive. Il trouve M. Du Perron un jeune magistrat fort distingué, qui s'excuse en souriant d'avoir troublé sa retraite, et lui donne lecture de la lettre suivante, que M. de Lagny écouta avec l'attention la plus profonde :

“ Mon cher Du Perron, ce message est mon testament. “ Il vous sera remis quand je n'existerai plus. Je laisse ici “ bas cinquante mille livres de rentes, et une nièce que vous “ savez charmante, Mlle. Louise de Lirol. Soyez, après “ moi, son tuteur et mon exécuteur testamentaire. Dites “ lui qu'elle trouvera toute ma fortune dans sa cor “ beille de mariage. Quel sera toutefois ce mariage ! J'ai “ la prétention de m'en mêler dans l'autre monde. Il est “ un gentilhomme à qui je n'ai jamais parlé, mais que je “ connais pour la plus brave épée, le plus noble esprit “ et le cœur le plus généreux qu'il y ait en France. C'est “ M. le comte Hector de Lagny. Je l'ai vu deux fois : le “ jour où il s'est battu contre un courtisan de la Dubarry, et “ le jour où il a refusé l'acquiescement de ses dettes par le “ roi. Je ne sache que lui qui ait fait deux traits pareils, et “ je ne l'ai jamais oublié depuis cette époque. Faites-le “ venir, quand vous aurez lu cette lettre. Annoncez-lui que “ je lui lègue la moitié de ma fortune, s'il veut épouser ma “ nièce. C'est le présent d'un oncle. Il ne saurait le repous “ ser. Il n'a jamais aperçu, je crois, Louise de Lirol. Mettez “ les en rapport ; et si, dans un mois, il veut lui offrir son nom,

“ assurez-vous qu'il a rempli la seule condition que je lui “ impose, — et que vous trouverez dans le codicille ci-joint, à “ décaucher le 25 avril. Je vous permets à tous trois, après “ cela, de me traiter de grand original.

“ Que ma nièce ignore tout, bien entendu, jusqu'au terme “ désigné.

“ Paris, le 25 mars 1774.

(Signé) “ le marquis de Suvignac.”

On se figure la surprise d'Hector de Lagny. Il crut rêver. Il se fit relire la lettre. Il fut touché jusqu'aux larmes. Il hésita à recevoir un legs si étrange. Bref, il se fit présenter à Mlle. de Lirol. M. Du Perron, qui le lui conseilla fortement, avait prévu que cela faciliterait sa décision.

— N'acceptez la succession, lui dit-il, que sous bénéfice d'inventaire.

L'inventaire fut tout à l'avantage de la succession.

Mlle. de Lirol était une jeune fille de la plus exquise beauté. Ce fut la première qualité qui frappa le comte. Elle lui donna le plus vif désir de connaître les autres.

L'entrevue avait lieu chez une parente de M. Du Perron, au milieu d'une société de huit ou dix personnes, réunies seulement pour en cacher le but à la jeune pupille.

M. de Lagny la contempla longtemps avant de l'aborder. Elle était assise sur un de ces jolis fauteuils à médaillon, que notre époque envie à la fin du dix-huitième siècle. Ses cheveux, groupés par derrière, laissaient voir toute la finesse de ses traits, tout l'éclat de ses yeux, tout le charme de sa figure. Elle portait deux jupes ouvertes l'une sur l'autre, et garnies de rubans et de bouillons, entremêlés d'attributs de deuil qui en faisaient valoir la fraîcheur. Ses bras et son cou, albatre palpitant, sortaient d'un nuage de dentelles. Ceux de Vénus n'étaient pas plus beaux lorsqu'ils se dégageaient de l'écumede mers.

Assurément, si le comte eût rencontré Mlle. de Lirol sans préméditation, son premier mouvement eût été de lui porter ses hommages.

Mais plus il avait le droit de le faire, plus il balançait. Il n'osait s'emparer de ce trésor, qu'il eût voulu disputer et mériter.

Tout à coup il voit paraître un cavalier qu'il reconnaît en frémissant. C'était M. de Cernac, son ancien adversaire et l'auteur de sa ruine. Il était venu là pour jouer et pour faire sa cour à la riche héritière.

Il s'approche de Mlle. de Lirol avec un air fada et suffisant, lui débite mille galanteries de mauvais goût, et se pose près d'elle en adorateur privilégié.

Il n'en fallait pas tant pour décider M. de Lagny. Il se fait présenter aussitôt à Mlle. de Lirol, et non moins heureux sur ce nouveau terrain que sur le champ clos, il oblige, à force d'esprit et de grâce, son rival à battre en retraite.

Puis, dans une conversation plus intime, il parle à la jeune fille de son oncle, et s'assure, à la vivacité de ses regrets, que la bonté de son cœur égale la beauté de son visage.

— Eh bien ! lui demanda en sortant l'exécuteur testamentaire, acceptez-vous la succession ?